

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Transformations et agrandissement du bâtiment n° 1994, construction de locaux enterrés
Commune	Ormont-Dessous
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	1994
Parcelle	3772
Maître de l'ouvrage	HILTON Michael et Rebecca
Mandataire principal	SACHER Hans-Peter, architecte EPFL
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 71 - Maison individuelle à un logement, isolée
Type construction	ECA_V - Construction avec occupation faible
Dangers	Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané



2. Danger - Glissement de terrain permanent

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).

Non

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment

Non

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa

faible

Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction

faible

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?

Non

Précision sur l'événement

—

Mesure de protection existante pour le bâtiment

Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ?

Oui

Nom de l'étude

11-GPP-1027-A

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ?

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ?

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

2.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat	Objectif de sécurité atteint
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable		
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte Modérée Faible à nulle
ECA_I							
ECA_II							
ECA_III							
ECA_IV							
ECA_V							
ECA_VI							
ECA_VII							

- Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
- Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
- Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

3. Danger - Glissement de terrain spontané

3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	résiduel
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?	Non
Précision sur l'événement	—
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Précision sur la mesure de protection	—
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Oui
Nom de l'étude	
11-GSS-1007-HC	

3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (zone SUP selon norme SIA 416) ? (mettre non si aucun sous-sol habitable n'existe)	Oui
Est-ce que le sous-sol habitable est conçu/protégé contre le danger de glissement superficiel spontané ? (mettre oui si aucun sous-sol n'existe)	Oui

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

3.4 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat

N/A

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire.

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.

L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**

/ P. SL

Aigle, le 5.7.2023

**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**

/ P. SL
Hans-Peter SACHER
Architecte EPFL
Rue de la Gare 6B
1860 Aigle

Aigle, le 5.7.2023